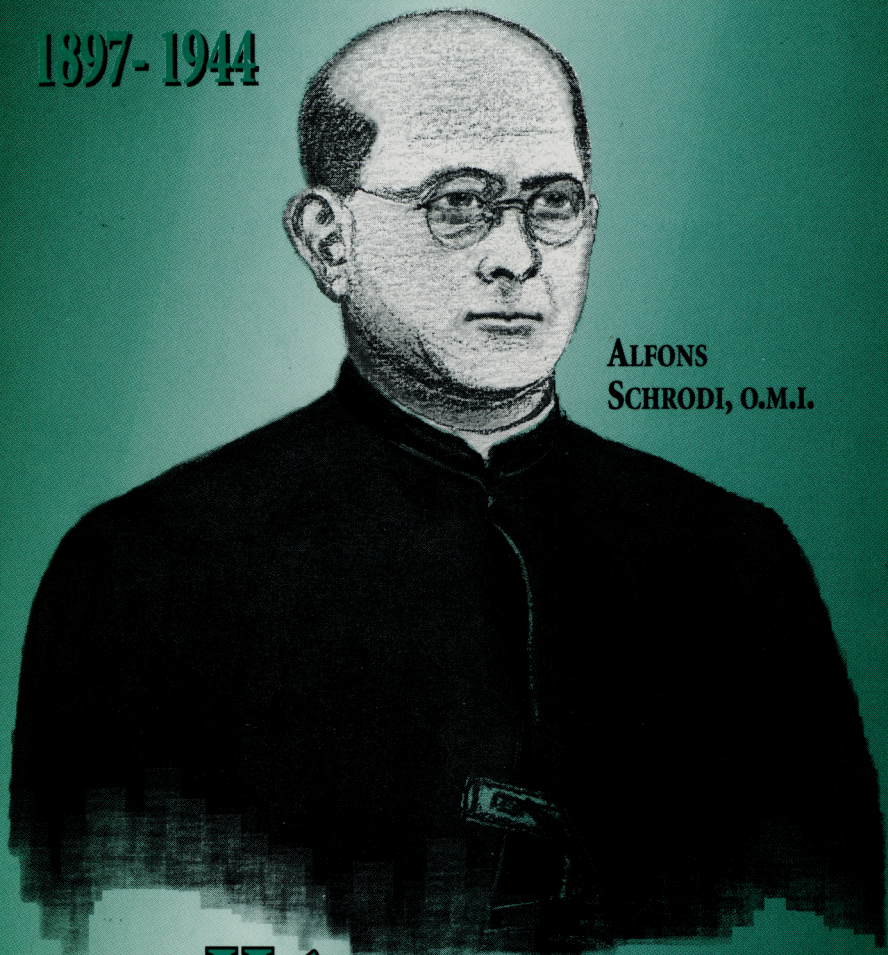


Friedrich Lorenz, O.M.I.

1897-1944



ALFONS
SCHRODI, O.M.I.

HÉRITAGE
OBLAT

2

«*Un chemin de croix
au 20^e siècle*»

Père Friedrich Lorenz, o.m.i.

1897 - 1944

P. Alfons Schrodi, o.m.i.

..... 2

**Collection Héritage oblat
Postulation générale O.M.I.**

Rome, Italie

1992
.....

Portrait de la couverture par Kingsley Cooray, o.m.i.

Traduit par Laurent Roy, o.m.i.

Imprimé au Canada par Marian Press Ltd.,
Battleford, SK, Canada

Père Friedrich Lorenz, o.m.i.

1897-1944

Température typique du mois des défunts: froid et ciel couvert. Ce 3 novembre 1947, un cortège funèbre se dirige vers le cimetière des Oblats à Hünfeld, en Allemagne. Un étudiant en théologie porte une urne couverte d'un voile noir contenant les cendres du père Friedrich Lorenz, o.m.i. Ses cendres? On peut se poser la question. Pour ceux qui connaissent les circonstances de sa mort, elle n'est pas superflue.

Nous pouvons espérer que toutes les formalités légales ont été fidèlement observées après l'exécution du père Lorenz, mais il reste que la façon dont il est mort est une injustice et un suprême mépris pour la dignité humaine. Pour s'en tenir à la version officielle, le certificat de décès nous dit:

Veillez prendre note par les présentes que le corps de l'abbé Friedrich Lorenz, né le 10 juin 1897, décédé le 13 novembre 1944 à Halle (S), a été incinéré ce même jour dans notre four crématoire. Les cendres ont été ensevelies le 17 novembre 1944 au cimetière de Gertrauden, section 4, n. 1520. Signature: Le maire. Par ordre: (signature illisible) Superviseur du cimetière.

Le père Drossert, responsable des chapelains catholiques de la prison, a écrit à M. Richard Lorenz, d'Hildesheim, le 20 novembre 1944 (n. du dossier Fo.Zi.No. 362/44):

Votre frère a été enseveli selon les rites de l'Église par le doyen Morsbach au cimetière de Gertrauden à Halle/Saale.

Le père Morsbach lui-même l'a confirmé dans une lettre du 1^{er} septembre 1947:

Je lui ai promis avant sa mort de me charger des funérailles chrétiennes selon tous les rites de l'Église. C'est ce que j'ai fait. Je n'oublierai jamais avec quelle figure radieuse et quel maintien courageux le père Lorenz a franchi sa dernière étape. Les derniers mots qu'il a prononcés sur cette terre furent un joyeux: «Nous nous reverrons au ciel.»

C'étaient des paroles fortes en face de la mort. Rien de ce que le père Lorenz a dit ou écrit ne nous permet de conclure qu'il s'estimait être un héros ou même un martyr. Mais sa foi avait tellement mûri durant tous ces jours et toutes ces nuits de souffrance qu'il fut capable de comprendre que le chemin vers le lieu de son supplice était celui même que le Christ avait suivi.

Le foyer de Friedrich Lorenz se trouve à Klein Freden, près d'Alfed/Leine, dans le diocèse d'Hildesheim. Son père est facteur. Chaque jour il distribue le courrier, conduisant sa voiture de Freden à Winzenburg et Lamspringe, comme il le fait aussi ce 10 juin 1897 quand naît son fils Friedrich. Lorsqu'en 1902 est inauguré le chemin de fer qui unit Hildesheim via Lamspringe avec Gandersheim, M. Lorenz trouve un emploi de postier à Hildesheim. Avec sa femme, Mary Ossenkopp, et ses trois enfants il s'établit dans la paroisse Saint-Bernard, près du bureau de poste et de la gare.

Pour Friedrich, âgé alors de cinq ans, déménager d'un village dans une ville ne présente aucun problème. À l'école primaire il est un charmant petit espiègle qui sait défendre sa place. Ses résultats scolaires comme élève sont hautement reconnus par ses maîtres laïques ou ecclésiastiques; il devient servant de messes à l'église paroissiale. En 1908, le père Rudolf Knackstet, oblat, célèbre sa première messe dans sa ville natale, Hildesheim; trois ans plus tard c'est au tour de son frère Joseph. Ce sont de grands jours pour les servants de messes. Entre 1908 et 1911, pas moins de cinq d'entre eux,

Chemine- ment d'une vocation

impressionnés par ces jeunes prêtres, demanderont leur admission au Collège Saint-Charles, le petit séminaire des Oblats de la province allemande. Seul Friedrich Lorenz, qui y est admis le 25 avril 1911, persévérera.

Âgé de 14 ans, loin de chez lui, il a l'ennui de sa famille. Tout est nouveau pour lui. Friedrich, se trouvant au milieu de 200 jeunes garçons venant de partout, doit faire la connaissance des professeurs, tous des prêtres, qui en classe n'ont pas toujours le sourire heureux des nouveaux prêtres rencontrés à la sacristie de Saint-Bernard... Ses confrères de classe sont plus avancés que lui dans les études car il les a rejoints au cours de l'année scolaire. Les problèmes ne lui manquent donc pas. Friedrich apprend à les surmonter, comme il apprend à dominer toutes les matières scolaires obtenant les meilleures notes d'application, de conduite et d'ordre. Ce sont là d'excellentes recommandations pour le noviciat de Saint-Gerlach où il est admis par le maître des novices Josef Creusen, le 14 août 1916.

Années de guerre

La guerre, qui a déjà dévoré les forces vitales de l'Europe depuis deux ans, n'épargne pas Friedrich Lorenz et ses compagnons. Le 21 septembre 1916, il est appelé sous les drapeaux à un moment où les batailles sanglantes de Verdun et de la Somme assombrissent l'avenir plus que jamais. Après un entraînement militaire sommaire Lorenz est envoyé sur le front de l'ouest, participe à ses grandes batailles et est blessé à deux reprises. Promu soldat de première



classe puis caporal, il est décoré de la Croix de Fer 2^{ème} classe. Plus tard, au cours de son procès, il mentionnera ces faits et fera justement remarquer qu'en 1918 il ne fut pas mis sur la liste des aspirants officiers uniquement parce qu'il était étudiant en théologie et d'humble descendance.

Chez les Oblats

L'expérience de la guerre ne l'a pas éloigné de sa vocation, au contraire. Il a hâte de reprendre son noviciat. Les jeunes démobilisés qui en 1919 se dirigent vers le noviciat de Maria Engelport sont tous profondément marqués par les diverses épreuves vécues durant la guerre. Ils désirent maintenant se soumettre au test de la bataille spirituelle. Leur maître des novices, le père Alois Weber, autrefois leur supérieur et professeur apprécié à Saint-Charles, décrit Friedrich comme un homme bien bâti, énergique, consciencieux, quelque peu impressionnable, d'apparence et de manières distinguées, et d'une personnalité au caractère éprouvé à travers la vie militaire. Friedrich Lorenz est admis aux premiers voeux le 25 juillet 1920. Il vient de faire le pas le plus décisif vers le but de sa vie.



Vers la prêtrise

Ses premières années d'études à Hünfeld coïncident avec une situation politique et économique désastreuse en Allemagne. Celle-ci peut être ignorée derrière les murs d'un scolasticat: on ne manque pas de nourriture mais on y trouve difficilement un journal. Néanmoins la «génération de la guerre» est tout à fait éveillée, informée de la situation par les lettres de la famille et les conférences des missionnaires de passage. Quelques-unes des déclarations du Père Lorenz au

cours de son procès montrent combien les souffrances des gens l'affectaient. L'incroyable inflation qui dura jusqu'en 1923 non seulement avait eu un effet délétère sur la moralité publique, mais avait permis à d'innombrables groupes et partis politiques de se former suite au mécontentement général. Parmi ceux-ci le «Parti national-socialiste des ouvriers allemands». Il avait failli dans sa tentative de prendre le pouvoir lors du putsch de 1923, et pour le moment semblait réduit à un groupe insignifiant. L'inflation maîtrisée, apparurent une certaine stabilisation politique et économique et une confiance croissante de la part du peuple. C'est dans ce monde instable que Friedrich arrive comme prêtre; il a été ordonné le 6 juillet 1924 à Hünfeld.

Avec le peuple

Il reçoit sa première obédience le 6 juillet 1925 pour la communauté oblate de Nikolauskloster, un des centres de l'activité missionnaire en Rhénanie. Il prend bientôt conscience de la difficulté de passer de la théorie à la pratique. Les anciens dans le ministère de la prédication suivaient la devise: «Jetez-le à l'eau et il apprendra bien à nager!»

Bien sûr, les commençants ne sont pas laissés à eux-mêmes, sans aucune initiation à leur travail; un mentor est assigné à chaque nouveau venu. En 1926, le père Lorenz travaille avec une équipe de missionnaires à Languenau, Silésie, formée en 1925. De juillet 1927 à septembre 1931 il appartient à la maison de Gelsenkirchen, puis à celle de Sarrebruck jusqu'en 1934. Mais bien vite il doit faire face à un nouveau défi.

Dans la diaspora

En 1934 le père Lorenz reçoit une obédience tout à fait conforme à la visée missionnaire des Oblats et, en un certain sens, même plus exigeante que le travail de la mission paroissiale: il est envoyé à Stettin, pour travailler dans la «diaspora», en Poméranie, au nord-est de l'Allemagne (maintenant en Pologne), une des régions où les catholiques formaient alors une faible minorité.

Durant la crise économique de la fin des années vingt, Stettin souffre particulièrement du chômage. Le mécontentement augmente chez les travailleurs, chez ceux qui «défilent dans les rues avec des yeux durs et des coeurs froids», comme l'écrit alors un prêtre.

Le Troisième Reich

Le pays voit alors la montée du «Troisième Reich». L'ancienne majorité rouge (communiste et socialiste), maintenant devenue brune (nazie), est de plus en plus agressive et fanatique, non pas tant par conviction mais simplement en



raison de la misère. Ce que les masses désirent c'est du travail et du pain, c'est ce qui leur est promis et ce qui leur est donné. Peu importe les raisons, ce sont là des réalisations certaines du nouveau régime: les cheminées des usines fument une fois de plus, l'ordre et la tranquillité règnent de nouveau. Telle est la situation en 1934 lorsque le père Lorenz et son curé, le père Leinberger, sont appelés à desservir les catholiques de cette région.

Le changement d'obédience n'est pas facile pour le père Lorenz. On sait qu'il a eu plus de difficultés que d'autres à faire face aux adversités. Peu à peu cependant il apprécie son activité pastorale dans la diaspora malgré les épreuves, les privations, les conditions misérables de travail et de vie. Le zèle et la persévérance sont nécessaires et il fait l'expérience que «le succès n'est pas un nom de Dieu» (Martin Buber). Il avait été habitué à prêcher dans des églises vastes, belles, bondées; il doit dorénavant compter sur sa foi seulement. Il a maintenant un contact plus direct et plus personnel avec le peuple, et cela le rend heureux.

De nouveau la guerre

La situation politique en Allemagne se détériore. Dès le 14 août 1937, le Provincial d'Allemagne, le père Georg Fromm, reçoit une lettre marquée «secrète»; elle dit:

En cas de guerre, le père Friedrich Lorenz, Stettin-Züllchow, devra servir comme chapelain de division. Veuillez faire connaître votre consentement. Le consentement de l'évêque de Berlin sera demandé en même temps.

Le Provincial n'a pas d'autre choix que d'accepter.

De plus en plus la provocation politique des Nazis devient provocation militaire, et presque inévitablement le cours des événements conduit les hommes à l'effrayante folie d'une nouvelle guerre.

Un apostolat différent

Le 26 août 1939, le père Lorenz est mobilisé comme chapelain militaire de la 207^{ème} division d'infanterie et envoyé au front, du côté de la Pologne, le 1^{er} septembre. Le «pacifiste fanatique» (ce sont les mots du père Leinberger) se retrouve soldat du jour au lendemain, d'une certaine façon aussi comme volontaire, puisqu'il a accepté le poste afin de pouvoir servir les soldats en tant que prêtre, évitant ainsi au moins l'obligation de porter les armes. Plusieurs mois après, son général assure que le père Lorenz a fait plus que son strict devoir et le propose pour une décoration.

Le père Lorenz a fait plus que son devoir en effet, même si c'est dans un sens différent que celui qu'entendait son général. Par une lettre d'un curé catholique, le père Schliep, de Zoppot, près de Gdansk, nous connaissons les faits suivants:

Lorsque l'armée allemande occupa le port de Gdingen en 1939, j'ai entendu parler d'un chapelain militaire allemand, un père Lorenz, avec qui j'ai pris contact. Je lui demandai, et il accepta, de s'informer au sujet de mes deux frères, Kasimir et Bruno, tous les deux prêtres à Lubichau et Suleczyno respectivement, deux places en zone de combat où seul le père Lorenz était autorisé à aller.

Le père Lorenz m'a donné l'impression d'une forte personnalité, avec un solide sens du devoir, totalement donné à sa charge de pasteur. Il s'efforçait de dire son bréviaire tous les jours. Chaque fois qu'il le pouvait il nous faisait une visite au presbytère afin de trouver quelques moments de calme pour la prière et pour échanger quelques mots avec nous, mais jamais il ne demeurait plus d'une heure afin d'éviter tout soupçon. Même dans son costume d'officier il avait un port modeste. Ses paroles étaient sobres et soigneusement choisies. J'ai appris beaucoup au sujet des difficultés qu'il rencontrait dans l'exercice de son ministère. Ses contacts les plus étroits étaient avec l'aide de camp du général qui ressentait beaucoup d'antipathie pour Hitler, tout comme le père Lorenz lui-même.

Il était dangereux pour le père Lorenz d'avoir des contacts avec les Polonais, spécialement avec les prêtres polonais. Il les encourageait, les mettait en garde, leur donnait des conseils au sujet de la conduite à tenir avec les autorités militaires et civiles. Il encourageait les curés à être avec leurs communautés comme de bons pasteurs, à partager leurs souffrances, et même à faire face à la mort. Les souffrances des prêtres poursuivis par les SS et les SA pesaient lourdement sur son coeur et son esprit, au point que souvent il était déprimé. Il avait découvert qu'un de mes frères avait été assassiné par les Nazis, mais il s'est senti incapable de me le dire lui-même. Nombreux sont les prêtres polonais qu'il a préparés à l'exécution capitale lorsque rien de plus ne pouvait être fait pour eux.

Il me semble que la Divine Providence l'a précisément choisi pour ce ministère, tel un autre saint Vincent de Paul, dans notre diocèse particulièrement touché de Chelmo. L'évêque avait laissé Pelplin (sa résidence) à la veille de l'invasion allemande. La plupart des chanoines, des officiels du diocèse et des professeurs avaient été tués. Le diocèse se trouvait sans aucune sorte d'autorité en place. J'ai demandé au père Lorenz d'expliquer cet état de choses à son ordinaire militaire, Rarkowski, mais il n'obtint aucune réaction. Je lui suggérai alors de s'adresser à l'évêque de Gdansk, M^{sr} Carl Maria Splett. Au début le père Lorenz hésita, car il n'était pas autorisé à faire une telle démarche sans passer par les canaux officiels de la bureaucratie militaire. Par chance, cependant, il rencontra M^{sr} Splett à la fin de septembre 1939, à Zoppot. Plusieurs fois, au début d'octobre, il l'informa de la situation du diocèse de Chelmo, l'aïda à réunir la documentation, et, si je me souviens bien, lui obtint un permis de voyager pour rencontrer le Nonce apostolique Orsenigo à Berlin. Au retour de Mgr Splett, le père Lorenz fut heureux de me dire que le Nonce avait confié l'administration du diocèse de Chelmo à l'évêque de Gdansk. Selon moi c'est là le plus grand exploit du père Lorenz.»

Son rôle dans cette affaire fut ignoré jusqu'à la fin. En fait, il avait transmis des informations que les Nazis essayaient de garder secrètes, par exemple sur les terribles conditions de vie qui sévissaient dans les territoires occupés. Si la Gestapo, la police secrète partout présente, avait été au courant du rôle qu'il jouait, selon toute probabilité il aurait déjà été éliminé dès cette époque.

De nouveau dans la diaspora

À l'hiver 1939-40, la division du père Lorenz est transférée à la frontière hollandaise. En mai-juin 40 il suit ses troupes à travers la Hollande et la Belgique jusqu'en France où il demeure jusqu'à la fin de 1940. À ce moment il est démobilisé comme tous les religieux officiers de l'armée allemande.

Il reprend alors son ministère pastoral dans les conditions particulières de la diaspora, conditions rendues encore plus difficiles par la guerre. Le nombre des travailleurs dans les fabriques d'armements aux alentours de Stettin avait augmenté considérablement, parmi eux beaucoup de travailleurs forcés de Pologne et d'Allemagne. La pénurie de prêtres séculiers, due à la mobilisation d'un grand nombre d'entre eux, amena l'archiprêtre et doyen de Saint-Jean, à Stettin, à demander de l'aide au père Leinberger, o.m.i. Celui-ci était supérieur de la maison oblate de Züllchow, où le père Alois Becher remplaçait le père Lorenz depuis le début de la guerre. À son retour à Züllchow, le père Lorenz se trouvant disponible accepte l'aumônerie de Stettin. Afin d'éviter trop de va-et-vient il décide de loger au presbytère de Saint-Jean en novembre 1942. Ce changement allait avoir de lourdes conséquences pour notre Oblat.

La voie de la souffrance

Personne à Stettin ne soupçonne la Gestapo de préparer depuis longtemps un coup brutal contre le clergé de la ville. Un des principaux acteurs de cette tragédie est un Autrichien, un certain M. Hagen. Il s'était présenté au presbytère de la paroisse Saint-Jean en octobre ou novembre 1942 comme ingénieur d'une des usines de Stettin. Âgé de 26 ans, il se fait connaître

comme catholique actif et dit avoir donné des conférences aux associations catholiques de sa ville natale de Graz; c'est pourquoi il essaie maintenant d'entrer en contact avec des groupes catholiques. Pour prouver sa sincérité il montre une lettre de recommandation de son curé de Graz.

Le doyen l'introduit auprès l'abbé Herbert Simoleit qui est chargé de la formation des jeunes et des adultes, ou plutôt de ce que l'Église a encore la liberté de faire dans ce domaine. M. Hagen gagne rapidement la confiance du prêtre et apporte sa collaboration aux sessions du soir à la paroisse pour les jeunes et les adultes, où également beaucoup de soldats en congé se



Caricature politique anticatholique -
«Montre-moi tes amis et je te dirai qui tu es.»
(Der Stürmer, 23 juin 1938)

présentent. Le père Lorenz y participe quelquefois. Ce sont de rares occasions de passer quelques heures dans une atmosphère qui n'est pas saturée d'une perpétuelle progagande nazie, et de parler librement en compagnie de gens qui pensent comme lui. Une des personnes-ressources à ces rencontres est M. Rudolf Mandrella, né en Silésie, avocat jusqu'en 1941 à une cour de district à Berlin, plus tard attaché à un bureau naval à Stettin. Ses conférences sur des thèmes politiques, historiques et autres sont très appréciées.

Le «Cercle du Mercredi»

Un autre grand ami de l'abbé Simoleit est un certain M^{gr} Carl Lampert de Innsbruck, Autriche. Le trop fameux gauleiter Franz Hofer l'avait envoyé au camp de concentration de Dachau, d'où il avait été relâché en 1941, mais avec défense de retourner dans son pays. Grâce à l'intervention de l'évêque de Berlin, M^{gr} Konrad von Preysing, il trouve refuge à Stettin, où, après s'être remis des conséquences des mauvais traitements de Dachau, il travaille à la paroisse Saint-Jean.

Au vu de tous les détails que nous connaissons maintenant, il semble probable qu'au début la police secrète (la Gestapo) ne s'intéressait qu'à M^{gr} Lampert, et c'est en le surveillant qu'elle découvrit l'existence du «Cercle Simoleit», aussi appelé «Cercle du Mercredi». On eut recours à un membre des SS comme espion idéal, un certain Pissaritsch, qui, pour les besoins de la cause, prend le nom de «Hagen»: prétendu ami, il s'insinue dans les bonnes grâces de l'abbé Simoleit et de son «Cercle du Mercredi». Les notes détaillées qu'il écrit après chaque rencontre, et qui peu à peu forment quarante-deux dossiers, deviendront un matériel suffisant pour Karl Trettin, le chef de la police secrète de Stettin, pour préparer sa descente surprise contre le Cercle dans la nuit du 4 février 1943, à 11h00 du soir. Quarante personnes sont arrêtées, parmi elles des travailleurs hollandais et polonais et dix prêtres de Stettin et des environs, y inclus le père Lorenz. Trois autres prêtres seront arrêtés en juin en relation avec cette même affaire.

La prison

Le traitement que subissent les prisonniers est celui employé par les SS et la Gestapo connu plus tard dans le monde entier. Durant dix mois se succèdent des interrogatoires sans fin, accompagnés d'intimidations, de menaces, de tortures. Des semaines et des semaines d'angoisse constante et de désespoir grandissant. Il n'y a pas d'accusations précises, pour ne pas parler d'actes d'accusation écrits — à qui en demande on répond par des coups.

La question: «Qui nous a trahis à la police secrète?» a dû certainement être pénible pour les prisonniers. Est-ce quelqu'un qui appartient à leur propre Cercle? Un traître abject ou un pauvre homme qui essaie de sauver sa peau? La réponse ne viendra que beaucoup plus tard. Au cours du procès à Torgau, le président félicite M. «Hagen» pour avoir réussi à faire manifester aux prisonniers leur «esprit criminel et traître». Ils ont écouté la radio ennemie, ils ont critiqué la situation et le leadership politiques et militaires, ils se sont entachés de haute trahison en entretenant des contacts avec des étrangers.

Le père Lorenz admet qu'il a occasionnellement écouté la radio anglaise; il refuse formellement toutes les autres accusations comme étant des interprétations erronées. Il s'en tient à ce refus même lorsqu'on le bat. Qu'il fût battu est évident par le sang trouvé sur ses vêtements. Quelqu'un de sa paroisse de Züllchow a été autorisé à prendre ses vêtements pour les laver et lui en fournir des propres. Après quelque temps il est possible de soudoyer des gardes pour faire parvenir de la nourriture dans sa cellule, et même le nécessaire pour la célébration de la messe en secret. C'est pour lui la source d'une profonde consolation et d'une grande force que de partager le sacrifice du Christ qui a vaincu le monde et la mort par sa passion et sa résurrection.

Mais la résignation sereine n'est pas venue immédiatement chez le père Lorenz. On l'a trouvé en larmes lorsqu'à de rares et courts moments il est autorisé à recevoir un visiteur. Graduellement cependant il reprend son équilibre intérieur. Ce changement est dû au fait que la terreur psychologique a

diminué. Même les SS et la Gestapo doivent réaliser que les prêtres sont des personnes éduquées et nobles. De plus, plusieurs officiers du quartier général de la police sont convaincus que les prêtres doivent être relâchés, mais sont incapables d'influencer le cours des événements ou n'osent pas essayer. Naturellement, la presse s'est empressée d'exploiter toute l'affaire comme une bonne occasion pour salir les prêtres et l'Église comme telle.

Le procès

Le 6 décembre 1943, le père Lorenz, M^{gr} Lampert et l'abbé Simoleit sont transférés à la prison militaire de Halle, et de là, après une première audience, au Fort Zinna de Torgau où ils doivent attendre leur procès par une cour martiale. Le «Cercle du Mercredi» à la paroisse Saint-Jean étant fréquenté par plusieurs militaires, ceux-ci sont soupçonnés d'avoir violé des secrets militaires et d'avoir «fraternisé» avec l'ennemi. Le traitement des prisonniers est bien meilleur ici qu'à Stettin. Occasionnellement ils peuvent assister à la messe célébrée par le chapelain de la prison. Plus tard ils seront autorisés à célébrer dans leurs propres cellules.

Finalement, le 24 juillet 1944, le procès contre les trois principaux accusés commence à Torgau. Tout est mis en oeuvre pour qu'il demeure secret. Nous sommes néanmoins très bien informés sur l'accusation et la défense. Après chaque session le père Lorenz écrit tout ce dont il se rappelle des accusations contre lui et de ses réponses, les noms et



Aumônier militaire -
Deuxième Guerre mondiale

les titres des accusés, les juges et les témoins, et les commentaires sur leurs dépositions. Ces notes, maintenant aux Archives provinciales des Oblats de Mayence, se trouvaient avec les lettres qu'il avait reçues. Le tout fut remis au supérieur de la maison oblate de Stettin-Züllchow après l'exécution, avec quelques objets personnels.

L'accusation

L'accusation contre le père Lorenz porte sur trois points majeurs:

- 1) avoir enfreint la loi sur la radio;
- 2) avoir sapé l'esprit de combat du peuple et de l'armée;
- 3) avoir fraternisé avec l'ennemi.

Ces accusations sont fondées sur les notes que M. Pissaritsch, (alias Hagen), avaient prises après les rencontres du «Cercle du Mercredi», ou à la suite de conversations individuelles, ou d'«aveux» que le père Lorenz aurait faits sous la torture dans la prison de la Gestapo à Stettin.

1. TRANSGRESSION DE LA LOI SUR L'USAGE DE LA RADIO

Le père Lorenz admet avoir écouté occasionnellement la radio anglaise, mais jamais il n'a eu l'intention de divulguer ces nouvelles aux autres. Comme il a été soldat dans les deux guerres, son seul intérêt était d'avoir le plus d'informations exactes possibles sur la situation militaire. Durant la bataille de Stalingrad il avait écouté les nouvelles anglaises en présence de M. «Hagen» qui avait aussi exprimé sa préoccupation au sujet de la situation catastrophique, et ses regrets que ces soldats sur la Volga mouraient de façon si misérable.

2. SAPER LE MORAL DU PEUPLE ET DE L'ARMÉE

Voici quelles seraient les remarques «défaitistes» reprochées au père Lorenz durant son procès ou au sujet desquelles on lui fait grief de n'avoir pas protesté:

— *la suppression des monastères et des maisons religieuses par les Nazis attirerait sur ceux-ci des malheurs inévitables; que pouvait-on attendre de gens responsables de tels actes*

— *si les Nazis gagnent la guerre cela signifiera la destruction de l'Église;*

— *le diable lui-même pourrait apprendre du D^r Goebbels, le ministre de la propagande;*

— *Rommel, sur le front africain, n'a aucune chance contre les forces supérieures des Alliés;*

— *les chefs essaient de convaincre le peuple que la Russie est pratiquement battue, mais la guerre sur le front ne fait que commencer; c'est pour cela que tous les hommes sont maintenant appelés à l'armée;*

— *à la reddition finale des comptes il n'y aura aucune indulgence pour les premiers responsables; ils ne pourront se cacher nulle part comme ils l'ont fait à la fin de la première guerre; ils seront tous pris.*

Le père Lorenz est accusé de bien d'autres réflexions semblables à celles-là, comme il ressort de ses notes. De telles réflexions étaient monnaie courante, mais le plus souvent murmurées en secret, mais à lui on reproche de les avoir faites au grand jour, spécialement durant les rencontres du «Cercle du Mercredi», auxquelles participaient plusieurs soldats. Elles ne sont donc pas inoffensives et sont considérées comme un danger public.

Le père Lorenz nie fermement l'accusation de défaitisme comme n'étant pas du tout conforme avec toute son attitude et sa façon de voir la vie. Jamais il ne lui serait venu à l'idée de miner le moral des troupes et de la population. Ce qu'il a dit exprime ses convictions et son attitude; on ne peut rien déduire qui puisse prouver qu'il est un ennemi public.

3. FRATERNISER AVEC L'ENNEMI

Un certain Mayllard venait souvent voir le père Lorenz au presbytère. C'était un des nombreux Français travaillant en Allemagne durant la guerre, probablement un ingénieur d'une des industries de Stettin. Il paraissait être un bon catholique qui cherchait un contact avec le clergé.

Les sujets de conversation avec le père Lorenz n'étaient pas seulement religieux. Le bouillant Français manifestait une grande sympathie pour l'idéologie du national-socialisme, qu'il avait évidemment mal comprise, et rêvait d'une union étroite entre la France et l'Allemagne nazie. En fait, c'était un partisan de Jacques Doriot, le fondateur du «Parti populaire français» et de la «Légion des volontaires français» (L.V.F.) contre le bolchévisme et pour les Allemands. Mayllard était fier de l'insigne de son parti qu'il portait sur lui et avait une croix en son centre, et il ne se faisait pas faute de le rappeler au Père.

Les relations entre ce M. Mayllard et le père Lorenz n'échappèrent pas à l'agent SS, M. Pissaritsch (alias Hagen), et ses notes à ce sujet sont maintenant devant le tribunal. La commission des juges se montre cependant plutôt sceptique, et décide d'envoyer le chef de la justice, le D^r Speckhart, à Paris pour une entrevue avec M. Mayllard au sujet de ses relations avec le père Lorenz. L'entrevue a lieu le 10 février 1944. À la suite de ce qu'on prétend y avoir appris le père Lorenz est accusé de «fraternisation avec l'ennemi». L'avocat de la défense lui dit: «Vous voyez, tout est joué maintenant!». Pour la première fois le père Lorenz réalise que sa vie est en danger. Il est donc particulièrement soucieux de bien préparer sa défense. Voici les principales accusations portées contre lui en relation avec Mayllard:

- *il avait passé à M. Mayllard un livre afin de l'endoctriner lui et ses compatriotes contre l'État nazi;*
- *il avait montré une haine profonde pour l'Allemagne nazie;*

— il avait soutenu l'impossibilité et l'inconvenance d'une coopération entre la France ou tout autre État et l'Allemagne nazie;

— il avait admis qu'il n'aimait pas Hitler;

— il avait traité le D^r Goebbels de menteur;

— dans toutes ses conversations il avait parlé en faveur de l'ennemi et essayé d'influencer Mayllard contre l'Allemagne.

Ce sont là les principales accusations portées contre le père Lorenz en relation avec M. Mayllard. Le Père répond d'abord que c'est M. Mayllard qui l'a abordé et non vice-versa. Il lui a passé le livre en question afin qu'il puisse se rendre compte par lui-même des idées et des buts du nazisme.

Nous avons pu identifier ce livre: *Dieu et la Nation*, écrit par un jeune nazi enthousiaste, Hans Bloethner, et publié à Berlin en 1939. La huitième édition était distribuée dans l'armée en 1940. Ce n'était certainement pas un des best-sellers du temps, mais nous avons pu en trouver une copie à la bibliothèque de l'université de Mainz. Qu'il suffise de citer un passage du chapitre intitulé «Notre tâche»:

Mille liens nous unissent à la chrétienté. Mais un simple coup peut nous rendre libres. En Russie ils ont rasé les églises. En Allemagne nous nous sommes contentés d'abandonner l'Église, de sorte que la vraie foi peut être victorieuse.

Au tribunal, le père Lorenz exprime son étonnement de se voir accusé d'avoir recommandé un auteur profondément nazi à un fanatique du nazisme comme M. Mayllard semblait bien être. Il avait pris bien soin de ne pas influencer le jeune homme avec ses propres idées à propos de l'idéologie nazie.

Il n'y aurait pas de raisons de supposer que M. Mayllard fût un faux ami ou espion comme le fut M. «Hagen.» Mais durant l'enquête menée à Paris il avait exprimé son étonnement sur les hésitations du père Lorenz à s'engager dans une discussion sur des sujets politiques. De plus, il avait été surpris qu'un

Il prend sa propre défense

Allemand, le père Lorenz, pût parler de façon aussi négative de son propre pays.

Le père Lorenz exprime devant la cour son attitude fondamentale dans les termes suivants, avec sincérité et loin de toutes considérations tactiques:

Déjà durant la première enquête à Stettin j'ai été blâmé pour avoir évité les questions et essayé de traiter l'affaire sous son aspect philosophique. Il se peut que ce soit l'impression aussi de ce tribunal. En fait, je suis seulement intéressé dans les implications philosophiques des événements de notre temps.

Pour expliquer cette position il fait remarquer qu'il a accompli son devoir de soldat durant la Première Guerre mondiale. Les résultats désastreux de la guerre de 1918 l'avaient profondément secoué. Pourquoi en avait-il été ainsi? Il n'avait trouvé qu'une réponse:

Parce que la croyance en Dieu avait disparu, et avec elle les dernières sanctions morales. S'il n'y a pas de justice sur cette terre, elle doit nous être donnée par quelqu'un d'autre, si jamais il y a un sens à cette vie. Telle a toujours été ma conviction. Je n'ai jamais été d'accord avec les prêtres qui se mêlaient de politique. Le chaos des partis politiques en Allemagne n'était pas pour moi un problème politique mais bien un problème philosophique. La même chose doit être dite au sujet de mon attitude envers la montée du nazisme, et c'est encore de cette façon que je le considère aujourd'hui. C'est ce que je voulais dire lorsque j'ai affirmé: «Hitler est possédé par ses idées sur le peuple et la race.» Pour lui ce sont des valeurs absolues. Mais cela ne peut être. Par-delà celles-ci nous devons reconnaître la valeur absolue de la personne, c'est-à-dire Dieu. C'est là ma conviction personnelle, mais elle ne m'a jamais induit à dénigrer le gouvernement légal ou justifier des actes contre la loi et l'ordre légitimes.

À une telle distance des événements et des circonstances de ce temps il nous est difficile de réaliser combien de courage était nécessaire pour parler de cette façon devant un tel tribunal. Sa foi fut durement mise à l'épreuve. Non seulement sa vie est en jeu, mais aussi son honneur comme prêtre et la réputation de l'Église. Espère-t-il impressionner favorablement quelques-uns de ses juges militaires? Le père Lorenz connaissait les sérieuses dissensions qui existaient entre une part considérable de l'armée et le parti nazi et ses organisations. Elles ont particulièrement été mises en évidence par le complot contre Hitler et l'attentat dont il a été l'objet le 20 juillet 1944, quelques jours avant le début du procès du père Lorenz. D'un autre côté précisément en raison de la tentative d'assassinat du dictateur, les dissidents sont maintenant persécutés avec une férocité redoublée, et les gens condamnés pour des fautes beaucoup moindres que celles que contient le dossier du père Lorenz.

Second procès et sentence

Un autre procès a lieu du 24 au 28 juillet 1944. Le père Lorenz en est informé trois semaines auparavant, mais ne reçoit aucun acte d'accusation écrit. Le public n'est pas admis aux sessions. Mais par les notes du père Lorenz nous savons que le tribunal était composé de treize personnes.

Le 24 juillet on lit l'acte d'accusation. Le père Lorenz écrit dans ses notes:

J'ai donné les réponses que j'ai écrites. J'ai protesté contre les dépositions de Mayllard. Le 25 juillet M. «Hagen» est appelé à la barre comme témoin. À partir de ce moment il y eut un changement dans l'attitude du tribunal: les affirmations de «Hagen» étant acceptées comme vraies, l'accusé n'avait plus aucune chance.

Le 26 juillet d'autres témoins sont entendus; le 27, le procureur intervient ainsi que l'avocat de la défense; suivent les délibérations du bureau des juges qui dureront jusque tard dans la soirée. Aucun jugement ne sera prononcé ce jour-là.

Le 28 juillet, à 11h00, la sentence est prononcée: décapitation pour avoir été trouvé coupable d'écouter la radio ennemie, de saper le moral de la population et de l'armée et de fraterniser avec l'ennemi.

Les raisons de la sentence:

L'accusé Lorenz a admis quelques-unes des accusations portées contre lui. Ses explications doivent être considérées comme des échappatoires. Le tribunal est convaincu que les notes prises par le témoin «Hagen» au cours des rencontres à la paroisse sont exactes. Lorenz n'a pas fait d'effort pour influencer M. Mayllard d'une façon positive, au contraire il a établi entre le national-socialisme et la chrétienté une contradiction qui n'existe pas. Ces éléments, dans les circonstances présentes, sont des crimes qui méritent la peine capitale.

La raison pour laquelle on prit tant de temps pour arriver à une sentence le 27 juillet fut le désaccord profond qui existait entre le président du tribunal, le D^r Lueben, et ses quatre collègues.

Le cas du D^r Lueben, juge membre du bureau central, qui avait protesté contre la condamnation du Père Lorenz, et était absent lorsque le verdict fut prononcé, mérite une attention spéciale. Officiellement on a dit que le juge était mort au cours d'un raid aérien la nuit suivante, mais en fait il n'y eut pas de raid cette nuit-là. La vérité a été établie et publiée par Benedicta Maria Kempner, épouse de Robert Kempner, vice-procureur au procès de Nuremberg. Elle est l'auteur du livre: *Prêtres devant les tribunaux de Hitler*. Dans un article publié dans *Rheinischer Merkur* (un hebdomadaire chrétien) le 8 décembre 1967, elle écrit:

Werner Lueben, juge de la cour suprême militaire, est le seul cas connu d'un juge martyr. Il mérite un monument pour la grandeur humaine héroïque qui l'a conduit au sacrifice de sa vie pour la cause de la justice. C'est seulement à l'occasion de mes recherches sur les prêtres martyrs que j'ai découvert la raison de son décès. Il s'est

Condamné à mort

donné la mort dans la nuit du 28 juillet 1944, à Torgau, parce qu'il refusait d'obéir aux instructions du Bureau suprême nazi de la sécurité à l'effet de condamner à la sentence capitale les trois prêtres: D^r Lampert, l'abbé Simoleit et le père Lorenz, ce qu'il considérait comme un meurtre juridique.

C'est seulement le 8 août que le père Lorenz reçoit le texte de la sentence. Après une étude attentive de celui-ci, il écrit le 9 août:

Je proteste contre la déclaration de la cour voulant que j'aie miné le moral du peuple et de l'armée et fraternisé avec l'ennemi. Je proteste contre la sentence parce qu'avant je n'ai jamais vu une accusation écrite. Je n'accepte pas le fait que le témoin Mayllard ne soit pas présent au procès, que je n'aie pas eu de confrontation avec lui.

Il réfute aussi les uns après les autres tous les points de l'accusation: ses remarques ont été sorties de leur contexte, déformées et falsifiées, et beaucoup rapportées comme étant siennes n'ont jamais été faites par lui.

C'est probablement seulement après le procès que les Oblats de Stettin-Züllchow ont pris connaissance des diverses accusations portées contre le père Lorenz. Ils en informèrent

Reichskriegsgericht 2. Senat 20/44 StPL RKA. I 351/43.	Geheime Kommandoführer	28. Sep. 1944 Sul. geb. 1944 Nr. 143 Jules 100003
	Saftjache!	25Abdrucke
	Im Namen des Deutschen Volkes!	Admiral <i>[Signature]</i>

Procès du Père Friedrich Lorenz, o.m.i.
- En-tête du verdict de 11 pages

l'évêque de Berlin et le Provincial d'Allemagne, le père Robert Becker. Des appels à la clémence furent écrits par l'évêque, les pères Schardt (Berlin) et Leinberger, le curé de Stettin-Züllchow.

Le père Becker se rendit à Torgau pour consulter l'avocat. Le 16 août il écrit de Bingen au père Schardt:

Je suis allé à Torgau sans beaucoup d'espoir. Mais le voyage a été un succès. J'ai pu parler à l'avocat samedi matin alors qu'il se rendait au tribunal. À la cour, j'ai rencontré le conseiller suprême de la cour militaire, le D^r Speckhart, qui, après quelques hésitations, fit les arrangements nécessaires pour ma visite au Fort Zinna (la prison). Tous les officiels militaires me reçurent avec beaucoup d'amabilité. En présence du premier lieutenant je fus autorisé à parler au père Lorenz durant une demi-heure environ. Il me donna l'impression d'un homme solide et courageux; il portait des vêtements civils assez convenables, et paraissait tout à fait bien. Évidemment, nous n'avons pas été autorisés à parler en détail du procès, mais il me dit qu'il avait fermement confiance que Dieu l'aiderait. Cette visite a été une grande consolation pour moi. Même si je ne puis partager son espérance sur tous les points, je suis retourné à la maison plus optimiste que lorsque j'en étais parti. Alors que j'étais à Torgau, j'ai fait parvenir au président de la cour l'appel à la clémence.

Dernier espoir

Par décret du président de la cour suprême militaire, la sentence contre le père Lorenz du 28 juillet est annulée le 15 août, et un nouveau procès est fixé au 2 septembre à Torgau. La sentence, le 4 septembre, demeure la même: la décapitation.

Le 15 septembre on accorde au père Lorenz la possibilité de commenter la sentence, mais il n'en fait rien. Il écrit dans ses notes:

Le 23 septembre l'avocat en chef de la cour militaire, le D^r Kraell en personne, me communiqua que la sentence du 4

septembre avait été confirmée par le président de la cour. Il ne me restait que l'appel à la clémence.»

Dans son appel à la clémence du 28 septembre, le Père Lorenz reprend encore une fois tout ce qu'il considère utile pour le libérer des accusations. Il ne demande pas l'acquittement mais seulement un amendement de la peine capitale.

Son supérieur, le père. Leinberger, écrit:

Nous avons espéré contre toute espérance. Jusqu'à la fin le père Lorenz demeura convaincu que la sentence ne serait pas exécutée. Par ailleurs, il était calme et préparé au pire. Au début d'octobre j'ai eu une dernière occasion de parler avec lui, mais seulement en présence de deux gardes militaires. Il était enchaîné. Ce fut quelque chose d'épouvantable pour moi, mais lui paraissait tout à fait habitué à cela; en fait il semblait bien solide et non pas abattu. Sa figure s'était quelque peu amincie, mais c'était le père Lorenz tel que nous l'avons connu, l'homme qui faisait connaître son opinion avec des yeux étincelants et des gestes énergiques. L'évêque de Berlin était déjà venu le voir. Le père Lorenz voulait m'entendre parler de Stettin, spécialement des souffrances sans nom qui s'étaient abattues sur la paroisse à la suite des bombardements du 13 mai et du 30 août 1944. Lorsque je dus le quitter nous nous sommes dit l'un à l'autre: «Je vous reverrai un jour, ici ou en-haut.» Le 13 octobre il m'envoya ses derniers saluts, écrits d'une main sûre.

L'exécution eut lieu le 13 novembre 1944 à 16hrs dans la cour de la prison de Halle. Avec lui, deux autres prêtres de Stettin, le doyen Carl Lampert et l'abbé Herbert Simoleit, furent aussi décapités. Un autre prêtre de la prison fut témoin de la scène de la fenêtre de sa cellule. Il rapporta que le père Lorenz marcha vers le lieu du supplice avec un calme parfait. Dans une lettre au frère du père Lorenz, le chapelain de la prison écrivit:

Comme chapelain de cette prison j'ai eu à être près de votre frère durant ses dernières heures. Peu avant son exécution il a renouvelé ses vœux religieux et reçut les sacrements avec une grande dévotion. J'ai été très édifié par votre frère comme prêtre et religieux, spécialement parce qu'en dépit des circonstances il a quitté cette vie réconcilié avec Dieu et les hommes, et sans le moindre signe d'amertume.»



Guillotine à Berlin-Plötzensee. - Endroit semblable au lieu de la décapitation du père Lorenz à Halle.

Mein Testament +

• Es geschehe der hl. Wille Gottes! Er wolle, daß ich nicht länger als 48 Jahre leben / nicht länger als 20 Jahre Priester sein sollte. • Ich empfehle meine Seele der Barmherzigkeit / Güte und Liebe Gottes. • Meinen Leib übergebe ich der Erde / von der er genommen ist. • Blut ist geflossen am Kreuze / Blut fließt auf unseren Altären als Erneuerung des Kreuzesopfers. • Mit diesem Blute vereine ich mein Tröpflein Blut zur Anbetung / Ehre und Verherrlichung Gottes / dem ich gedient habe, • zum Danke für alle Gnaden und Wohltaten / die ich empfangen habe, besonders für die Gnade der Geburt / der hl. Taufe / der 1. hl. Kommunion / der Oblation und der hl. Priesterweihe, • zur Sühne für meine Sünden und die Sünden der ganzen Welt / besonders für jene / die ich nicht verhindert / oder an denen ich gar schuldig bin; • zur Bitte um Gnade für mich und alle / die mir lieb und teuer sind; • Ich sterbe als kath. Priester und als Oblate der Unbefleckten Jungfrau Maria im Namen des Vaters und des Sohnes und des Hl. Geistes. Amen! Gelobt sei Jesus Christus und die Unbefleckte Jungfrau Maria.

Amen!

P. FRIEDRICH LORENZ + Halle / Saale, den 13.11.1944 um 16 Uhr

Au cours de ses dernières heures, le père Lorenz écrit ses ultimes volontés:

Que la sainte volonté de Dieu soit faite! Ce fut sa volonté que ma vie ne dure pas plus de 48 ans et que je ne sois pas prêtre plus de 20 ans. Je recommande mon âme à la miséricorde et à l'amour de Dieu. Je remets mon corps à la terre d'où il est venu. Le sang a été versé sur la croix, le sang est versé sur nos autels lorsque nous renouvelons le sacrifice de la croix. À ce sang j'unis les pauvres gouttes de mon sang en adoration, honneur et glorification de Dieu que j'ai servi; en reconnaissance pour toutes les grâces et bénéfices reçus, spécialement la grâce de la naissance, du saint baptême, de ma première communion, de mon oblation et de mon ordination; en expiation pour mes péchés et les péchés du monde entier, en particulier pour les péchés que je n'ai pas empêchés, ou pour ceux dont je suis responsable; en prière de demande pour tous ceux et celles que j'aime et qui me sont chers. Je meurs comme prêtre catholique et comme Oblat de Marie Immaculée, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen! Loués soient Jésus Christ et Marie Immaculée. Amen!

P. Friedrich Lorenz, Halle/Saale,
le 13 novembre 1944, 4hrs p.m.

Todesbescheinigung.

4571

Kindern ist der Name bei unehelichen der bei ungetauften das anzugeben.

1. Vor- und Zuname, Stand oder Beruf des Verstorbenen:

Friedrich Lorenz, Gärtler

Familienstand

ledig

2. Jahr, Tag und Ort der Geburt des Verstorbenen:

16. März 1897 M. Boden Hohenstein/Leina

Alter?

(volle Lebensjahre)

47

Hausnummer, Vorderhaus, in welchem Gebiete?

3. Wohnung des Verstorbenen: **Hofen - Faltkammer Schwanth. zu verstorben Haus am Kirchhof 200**

Reig-Bekennnis

evangelisch

4. Tag und Stunde des Todes: **13. November 1934**

vormittags **16⁵⁵** Uhr
nachmittags

5. Todesursache: **plötzlicher Herztod - Atemstillstand**

Die Grundkrankheit ist die Nummer des durchrotiert vom 2. Juni 1922. Todesursachenverzeichnis zu bezeichnen. Die Todesursache sowie Krankheiten, die nach Krankheiten und die (Leiden, die den Tod hat hat, mit dem obigen möglichst deutlich bezeichnen. Wenn der Verdacht eines im Tode besteht von Namen Sterbefallen - 4. Meng. fälschung und ung. - sind besonders prägnant oder in zu erklären.

- 1 Grundkrankheit? (Grundleiden?)
- 2 Begleitkrankheiten?
- 3 Nachfolgende Krankheiten?
- 4 Welche der vorgenannten Krankheiten (Leiden) hat den Tod herbeigeführt?

Kinder?

unter

21 Jahre

alt

über

21 Jahre

alt

6. Sonstige ärztliche Bemerkungen: **enthaupftet**

- 7. Name des behandelnden Arztes:
- 8. Hat die Behandlung durch jemanden der nicht Arzt ist, stattgefunden?
Dessen Name und Wohnort:
- 9. Bei Kindbettleber und Tod im Wochenbett Name der Hebamme die bei den Entbindungen zugegen war:

Bei Kindern, die im 1. und 2. Lebensjahr verstorben sind: ob sie durch Muttermilch, Ammenmilch, künstliche Nahrung (z. B. Kuhmilch, Sohmilchapparat, Beckhaus u. a. m.) oder gemischt Nahrung ernährt worden sind.

Daß ich mich durch eigene Wahrnehmungen von dem eingetragenen Tode überzeuge und die Todesursache nach eigener Beobachtung des Leichens, die von dem vorangegangenen Leidens, durch Untersuchung der Leiche und der Umgebung des Verstorbenen eingehenden Erkundigung, die ich habe sowie daß gegen die Beerdigung keine Bedenken vorliegen, habe ich oben, wie die Richtigkeit der obigen den Tod befreienden Angaben durch meine Namensunterschrift.

Halle (Saale), den **13. November 1934**

enden wollen un-
e Rückseite be-
achten!

[Handwritten signature]
Arzt

*) Nichtzutreffendes durchstreichen.

Acte de décès du Père Lorenz, o.m.i.i.

«Votre
tragédie est
d'être
prêtres
catholiques»

Que le père Lorenz ait été la victime d'un meurtre juridique apparaît évident si l'on se reporte à un incident qui eut lieu le premier jour du procès, le 24 juillet. Le conseiller chargé de l'accusation traita les trois prêtres de criminels, de lie de la société et d'êtres asociaux. Lorsqu'il se trouva au sommet de son envolée oratoire le président associé très irrité, se leva et proclama: «Ce cas n'est pas un cas de criminels ou d'éléments asociaux. Leur seule tragédie c'est d'être des prêtres catholiques.»

Leur mort se plaçait exactement dans la ligne de la stratégie nazie qui avait été tracée dans un discours contre l'Église, les prêtres et les religieux le 1^{er} mai 1937: «Nous n'en ferons pas des martyrs, nous en ferons des criminels!» Le père Friedrich Lorenz a été l'une de ses victimes.

Sources

- *Notes et correspondance du P. Friedrich Lorenz*, Archives oblates, Mayence.
- Franz-Josef Leinberger, *Nachruf* (Notice nécrologique), Monatsblätter der Oblaten, avril 1948, p. 96 et ss.
- Propst Ernest Daniel, *Der Fall Stettin, eine Durchschrift vom 15.1.1946* (Le cas Stettin, une copie du 15 janvier 1946), Petrusblatt, no 17-20, Berlin, 1946.
- Heinz Kühn, *Blutzeugen des Bistums Berlin* (Martyrs du diocèse de Berlin), Berlin, 1950, p. 45-87.
- Maria Benedicta Kempner, *Priester vor Hitlers Tribunalen* (Prêtres devant les tribunaux d'Hitler), München, 1966.
- Wolfgang Knauff, *Der Fall Stettin* (Le cas Stettin), Petrusblatt (hebdomadaire diocésain de Berlin), 5 numéros en 1974 (le même texte dans St. Hedwigsblatt, 6 numéros, Berlin, 1948).
- Robert M. W. Kempner, *Ankläger einer Epoche* (La conscience de leur temps). Édition de poche, Ullstein 33076, Francfort/Berlin, 1986.
- Plusieurs articles sous le titre «*Le cas Stettin*» dans *Offertenzeitschrift*, numéros 2, 3, 4 et 6, Abensberg, 1988.

Série "HÉRITAGE OBLAT"

1992

1. *"L'un des nôtres"*
S.E. Mgr Emmanuel 'Mabathoana, o.m.i.,
1904 - 1966
Premier Oblat prêtre et évêque au Lesotho

2. *"Un chemin de croix au 20ème siècle"*
Le P. Friedrich Lorenz, o.m.i., 1897 - 1944
Un Oblat allemand condamné et décapité
par les Nazis

3. *"Le moine fou de Tholagatty"*
Le P. B. Anthony Thomas, o.m.i., 1886 - 1964
Le fondateur des Congrégations Rosariennes
à Sri Lanka

4. *"Etre un homme heureux"*
Le P. Mario Borzaga, o.m.i., 1932 - 1960
Un missionnaire italien disparu au Laos

5. *"Frère Église"*
Le Fr. Ernest Gauthier, o.m.i., 1908 - 1983
Le portier dévoué de Séminaire universitaire
d'Ottawa

6. *"Ne fut-ce qu'une heure "*
Le P. Ludwik Wrodarczyk, o.m.i., 1907 - 1943
Un jeune prêtre polonais cruellement mis à mort

Postulation Générale O.M.I.

C.P. 9061

00100 Roma-Aurelio

Italie